



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

Termes de références

**RECRUTEMENT DE CONSULTANTS ECONOMISTE ET STATISTICIEN
POUR LA FORMATION SUR LA METHODOLOGIE D'ANALYSE DE
DONNEES SUR LES REVENUS DES MENAGES PASTORAUX ET
AGROPASTORAUX**

Juin 2017

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Un forum de Haut Niveau sur le pastoralisme qui s'est tenu le 29 Octobre 2013 à Nouakchott a abouti à la "Déclaration de Nouakchott" adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement des six pays sahéliens (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad). Cette déclaration appelle à «sécuriser le mode d'existence et les moyens de production des populations pastorales et d'accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30% dans les six pays concernés au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs dans un horizon de 5 à 10 ans ».

Les six Pays de la déclaration se sont engagés à Nouakchott à adopter parmi deux grands piliers d'actions l'amélioration de la compétitivité des filières animales et l'accès aux marchés. Afin de tirer plein profit de la demande accrue en produits animaux, le programme saisira les gains de productivité et encouragera le juste partage de la valeur ajoutée le long des filières animales. Il s'agira en particulier de : i) promouvoir la diversification des sources de revenus des populations pastorales, notamment en mettant en place des mesures spécifiques en faveur des femmes et des jeunes : formations, micro-investissements, accès au crédit ; ii) faciliter l'accès à de nouveaux marchés rémunérateurs, en favorisant la connaissance de ces marchés (recherche, suivi des flux, observatoire des prix, systèmes d'information, incitation des opérateurs de téléphonie mobile à couvrir le territoire pastoral) et en appuyant la formation des acteurs pour atteindre de nouveaux marchés d'exportation.

Un des objectifs majeurs du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) initié et approuvé par la Banque mondiale, est d'augmenter significativement les revenus des pasteurs. Pour contribuer à apprécier l'atteinte de cet objectif, les décideurs du PRAPS ont commandité une étude qui fournit une opportunité unique de proposer une méthode de collecte d'information sur les revenus des pasteurs sahéliens, de donner un cadre d'analyse cohérent permettant de les déterminer par système de production, par pays et au niveau régional. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, cette méthodologie a été restituée aux acteurs de la composante prévention et gestion des crises qui effectueront la mise en œuvre et le suivi dans les pays. Ensuite, une formation sur la méthodologie de collecte des données d'enquêtes a été organisée pour une mise en œuvre efficace et conjointe.

Cependant, dans le processus de mise en œuvre des enquêtes sur les revenus des ménages, des difficultés ont été rencontrées, notamment dans la conduite des analyses des données. Lors de la mission d'appui à la mise en œuvre de la composante 4 en mai 2017 à Ouagadougou, le constat a été fait que tous les pays ont accusé un retard par rapport au plan d'action qui avait été validé. Pour accompagner les pays dans la finalisation de ce processus, l'URC élabore les présents termes de référence en vue de recruter un consultant sénior agroéconomiste et un consultant statisticien pour accompagner les pays dans cet exercice.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Cette formation vise à doter les Experts du PRAPS de compétences en vue de produire les informations sur les revenus par ménages, sites d'activité, systèmes de production, par pays et au niveau régional.

Les objectifs spécifiques de cette formation sont les suivants :

- a) Disposer de compétence en vue de fournir une illustration des différents indicateurs sur l'état et la dynamique des revenus pastoraux.
- b) S'approprier du cadre d'analyse, des outils et des indicateurs et être à mesure de les élaborer ;

- c) Disposer d'un plan, définissant dans le temps, les prochaines étapes de la finalisation de l'opération de collecte et d'analyse des données.

2.1. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats escomptés à la suite de cette session de formation sont les suivants :

- Les participants disposent de compétence en vue de fournir une illustration des différents indicateurs sur l'état et la dynamique des revenus des ménages pastoraux.
- Les participants sont à mesure de concevoir un cadre d'analyse, d'utiliser les outils, et d'élaborer des indicateurs pertinents et sont à mesure de produire ces extraits ;
- Un plan, définissant dans le temps, les prochaines étapes de finalisation de l'opération de collecte et d'analyse des données dans les différents pays est disponible.

Il est attendu à la fin de la formation que les pays soient capables de finaliser les analyses de leurs données et la production de leurs rapports sur la situation de référence des revenus des ménages.

3. ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES

La session de formation se déroulera sous forme de présentations power point, de travaux de groupes sur les données de terrain suivis de restitution en plénière et des questions / réponses.

Les travaux de groupe seront basés sur les données d'enquêtes déjà disponibles au niveau des équipes nationales PRAPS pour permettre aux pays de pouvoir finaliser rapidement le processus d'analyse et de rapportage.

4. PRODUITS DE LA FORMATION

- Un guide d'utilisation du logiciel gratuit CS Pro pour la saisie des données
- Un rapport de formation accompagné de recommandations pertinentes;
- Un plan d'action détaillé décrivant dans le temps des activités à mettre en œuvre après cette session de formation.

5. QUALIFICATION DES CONSULTANTS

Consultant économiste

Le PRAPS fera appel au consultant, chercheur du CIRAD, qui a proposé la méthodologie de collecte de données et d'analyse des revenus des ménages sous forme de rapport d'étude intitulé : « Construction d'une méthode de collecte d'informations et d'analyse des revenus des pasteurs sahétiens ». C'est le même consultant qui a conduit en juin 2016 la formation des cadres nationaux du PRAPS sur cette méthodologie de collecte des données sur le terrain. Il est Economiste de développement spécialisé en pastoralisme. Il bénéficiera de l'appui d'un ingénieur statisticien.

Consultant statisticien

Compte tenu des fortes demandes des pays, un consultant statisticien sera recruté pour appuyer le chercheur du CIRAD dans la formation sur les outils et logiciels statistiques.

Le consultant sera un ingénieur statisticien junior qui a:

- de bonnes connaissances sur l'échantillonnage, le contrôle de la qualité des données, les analyses et les statistiques en milieu pastoral ;
- une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conduite d'enquêtes économiques et de traitement des données statistiques ;
- une expérience d'au moins 2 ans dans l'enseignement en statistiques, économétrie, etc.

Il sera recruté sur la base d'une comparaison d'au minimum trois CV.

6. PARTICIPANTS

Les participants à cette formation seront issus des 6 pays du PRAPS à savoir le Burkina Faso, le Niger, le Mali, le Sénégal, la Mauritanie et le Tchad. Il s'agira de 04 personnes par pays : le spécialiste de la composante 4 de la Coordination Nationale du PRAPS, le spécialiste en suivi évaluation de la Coordination Nationale du PRAPS, Une (01) personne des services statistiques du ministère de l'élevage qui sera disponible à apporter son appui au PRAPS et une (01) personne ressource en charge de l'analyse des données.

Pour l'unité régionale du PRAPS, les personnes concernées sont : L'Expert de la Composante gestion des crises du CILSS, l'Expert de la composante 3 « facilitation de l'accès aux marchés », l'Assistant Technique du PRAPS et l'Expert Suivi et évaluation du PRAPS. Deux (02) participants du Centre Régional AGRHYMET (Expert en pastoralisme et Expert Marché) seront invités à prendre part à la présente session de formation.

7. PRE-REQUIS

- Les bases de données des pays participants doivent être complètes, apurées et mises à la disposition des consultants au moins 3 semaines avant le début de la formation.
- Les équipes pays qui vont participer à la formation doivent au moins inclure un agent des services statistiques pour faciliter l'appropriation des résultats et surtout leur incorporation dans les dispositifs statistiques nationaux.

8. DATE ET LIEU DE L'ATELIER

L'atelier aura lieu du 11 au 15 Septembre à Ouagadougou dans un hôtel de la place.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE STATISTICIEN

Le dossier de candidature comprendra :

- Un CV actualisé avec tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer leurs dossiers de candidature par voie électronique au plus tard **le 15 juillet 2017** à :

Madame la Coordonnatrice de l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS
Secrétariat Exécutif du CILSS
E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à :

- Paul Ramdé : paul.ramde@cilss.int
- M'Nanté Nyamassoulé : mnante.nyamassoule@cilss.int
- Nathalie SORO : nathalie.soro@cilss.int